

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11		
Nombre de membres présents	6		
Nombre de suffrages exprimés	6		
VOTES : Contre	0	Pour	6
Date de convocation :	30/09/2025		

L'an deux mil vingt cinq, le 07/10, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. MOURIES Jérôme, MAIRE.

Objet : Décision Modificative Commune N° 3

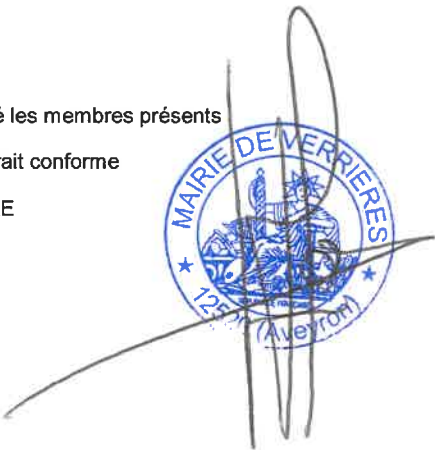
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		735.00 €
D 2151-41 : CŒUR DE VILLAGE VEZOILLAC	735.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	735.00 €	735.00 €

Signataires :	M. ARGUEL Jean-Claude, 1er Adjoint	
	M. JEANJEAN Romain, Conseiller	
	M. UNAL Christophe, Conseiller	
	M.MOURIES Jérôme ,Maire	
	Mme PALUCH Nadine, 2 ème Adjointe	
	Mme THARREAU Line , Conseillère	

Certifié exécutoire par M. MOURIES Jérôme, MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/11/2025 et de la publication le 13/11/2025.

A Verrières, le 07/10/2025.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le MAIRE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DEICSION MODIFICATIVE COMMUNE N 3

Date de décision: 07/10/2025

Date de réception de l'accusé 13/11/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 20251007_38

Identifiant unique de l'acte : 012-211202916-20251007-20251007_38-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120291600014-012038-DM3-2025-13112025.xml (99_BU-012-211202916-20251113-20251007_38-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 38 2025 DECISION MODIFICATIVE 3 COMMUNE.pdf (70_DE-012-211202916-20251113-20251007_38-BF-1-1_2.pdf)
DELIBERATION